

CCP Mobiliser des activités complémentaires pour gérer sa carrière et son après-carrière de sportifs, parasportifs de haut niveau ou professionnels

RS7492 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	335
Formacode(s)	15458
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	28/01/2026
Date d'échéance	28/01/2031

Certificateur(s)

ORGANISME CERTIFICATEUR DE LA BRANCHE DU SPORT OC SPORT · SIRET : 89111513100015
CPNEF Sport

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La certificat Complémentaire Professionnel « Mobiliser des activités complémentaires pour gérer sa carrière et son après carrière de sportifs, parasportifs de haut niveau ou professionnels » a vocation à apporter des compétences professionnelles complémentaires aux sportifs, parasportifs de haut niveau et/ou sous contrat professionnel afin de mieux gérer leur carrière et préparer l'après carrière de ces derniers.

Cette certification, a pour objectif de permettre aux sportifs et parasportifs, dont une majeure partie de leur temps est consacrée à leur entraînement en vue de performer dans leur discipline, d'acquérir des compétences visant à gérer les aspects connexes à la performance sportive et à préparer leur après carrière de sportifs, para sportifs.

Pour accéder à la certification, le candidat doit être inscrit sur la liste des sportifs de haut niveau gérée par le ministère en charge des sports ou être titulaire d'un contrat de travail de sportif ou parasportif (hors convention de formation).

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- S'impliquer dans un environnement sportif de proximité en interagissant avec les acteurs directs et indirects afin de créer un réseau de relations et éviter l'isolement pour rester pleinement engagé dans la poursuite de ses objectifs sportifs
- Gérer une communication avec un environnement externe, en maîtrisant différents supports médias afin de communiquer positivement et de préserver son image
- S'adapter aux contextes internationaux et interculturels du sport de haut niveau en développant une compréhension des codes et pratiques culturels, afin de favoriser une collaboration efficace et respectueuse.
- Pratiquer une discipline sportive dans un cadre réglementaire et culturel en appliquant le droit du travail et la convention collective de rattachement, afin de sécuriser et pérenniser sa carrière sportive.
- S'engager dans une démarche stratégique de partenariats en identifiant, mobilisant les outils adéquats et en fidélisant des acteurs économiques et institutionnels, afin de développer des ressources financières pérennes.
- Repérer les opportunités d'emplois en mobilisant différentes sources d'informations afin d'être acteur de son parcours professionnel
- Identifier les interlocuteurs à solliciter en s'appuyant sur une analyse des besoins afin de programmer des actions de formation et de professionnalisation
- Prévenir les risques liés à une pratique sportive de haut niveau en :

- Gérant la charge d'entraînement
- Intégrant une hygiène de vie adaptée à l'effort
- Connaissant les mécanismes de déclenchement d'une addiction
- Mobilisant des ressources médicales et paramédicales afin de préserver son intégrité physique et psychologique.
- Anticiper les risques associés à un statut de personnalité publique en respectant les cadres réglementaires, chartes éthiques et code de conduite afin de se préserver des dérives possibles et tendre vers une pratique professionnelle responsable
- Prévenir des situations d'incivilités, de violences et de discriminations dans le sport en tenant compte des obligations légales afin d'agir en conséquence.

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Le candidat doit répondre aux exigences à l'entrée dans le processus de formation. Le partenaire habilité est garant de la vérification de ces exigences. Les prérequis sont les suivants :

1. Être titulaire d'une pièce administrative justifiant de l'identité du candidat : Le candidat doit présenter l'une des pièces suivantes en cours de validité (original ou photocopie lisible recto/verso). :

- Carte nationale d'identité française ou étrangère
- Passeport français ou étranger
- Permis de conduire français sécurisé délivré depuis le 16 septembre 2013 suivant le décret du 09 novembre 2011.
- Carte de combattant délivrée par les autorités françaises
- Carte d'identité ou carte de circulation délivrée par les autorités militaires françaises
- Carte de séjour temporaire, carte de résident, certificat de résidence de ressortissant algérien, carte de ressortissant d'un État membre de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen, conformément à la réglementation des étrangers, ces titres doivent être à jour concernant l'adresse déclarée.

2. Être âgé de 18 ans à l'entrée en formation

3. Être inscrit sur les listes de sportif de haut niveau (liste SHN) OU être sous contrat de sportif professionnel (hors convention de formation)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

La CPNEF Sport ou l'OC Sport désignent les représentants des salariés et des employeurs d'organisation représentatives dans la branche du sport après publication de l'arrêté de représentativité des organisations syndicales et patronales dans la branche du sport. Ils sont éligibles à ce titre de siéger au sein des jurys pléniers de la Certification.

Les jurys pléniers sont composés de trois personnes ainsi réparties :

- Un représentant des salariés désigné par la CPNEF Sport ou par l'OC Sport,
- Un représentant des employeurs désigné par la CPNEF Sport ou par l'OC Sport,
- Un représentant du délégataire.

Le représentant du délégataire ne doit pas être intervenu à quelque titre que ce soit auprès des candidats (responsable pédagogique de la session, évaluateur, formateur...).

Le jury plénier ne peut valablement délibérer que si l'ensemble des trois membres est présent. Cette condition constitue le quorum.

Un représentant de l'organisme de formation de la session concernée pourra être invité et entendu par le jury plénier. Ce représentant n'aura pas droit de vote et ne participera pas au délibéré du jury plénier.

Base légale

Date de décision	28/01/2026
Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	28/01/2031
Date de dernière délivrance possible	27/07/2031

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

OC Sport - L'Organisme Certificateur de la branche du sport

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/7492/>